

Communiqué de presse

Date :
01.04.2025

Contact :
Patrizia Bickel,
Porte-parole
Tél. +41 (0)31 327 93 19
Patrizia.bickel@finma.ch

La FINMA affûte sa structure pour mieux répondre aux enjeux à venir

L’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA fait évoluer sa structure et en dévoile aujourd’hui les détails. Une nouvelle division transversale « Expertise intégrée des risques » est créée et les divisions « Marchés » et « Asset Management » sont regroupées. Cette réorganisation renforce la FINMA en tant qu’autorité de surveillance intégrée, met à profit le savoir-faire en matière de risques financiers et non financiers et promeut une surveillance approfondie et directe, en particulier en multipliant les contrôles sur place effectués par l’autorité. La nouvelle structure organisationnelle entre en vigueur début avril 2025.

L’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA annonce aujourd’hui une refonte de sa structure organisationnelle avec effet au 1^{er} avril 2025. Son objectif est d’exercer avec encore plus d’efficacité son mandat, à savoir protéger les clients des marchés financiers et le bon fonctionnement des marchés financiers.

Concrètement, une nouvelle division « Expertise intégrée des risques » (GB-I) centralisera les fonctions consacrées au risque et les thèmes transversaux (notamment liquidité, capital et tests de résistance, risques de crédit, blanchiment d’argent ou finance durable), les analyses et les instruments ainsi que les contrôles sur place. Cette mise en commun du savoir-faire renforcera la surveillance intégrée. En outre, la surveillance profitera d’une expertise approfondie, en particulier en effectuant ses propres contrôles sur place. La nouvelle division sera dirigée par Marianne Bourgoz Gorgé, qui était jusqu’à présent à la tête de la division Asset Management. Avant de rejoindre la FINMA en 2022, Marianne Bourgoz Gorgé a travaillé dans le contrôle des risques pour le secteur bancaire, notamment en tant que *group chief risk officer* de la Banque Cantonale de Genève (2013 à 2021).

Dans un souci d’exploitation optimale des synergies, les divisions « Marchés » et « Asset Management » seront regroupées et placées sous la direction de Léonard Bôle. Léonard Bôle a assumé dès 2009 des tâches dirigeantes dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d’argent et, dès 2011, dans la division Asset Management. Membre de la direction depuis le 1^{er} avril 2014 et chef de la division Marchés, il est également responsable de la surveillance des infrastructures des marchés financiers.

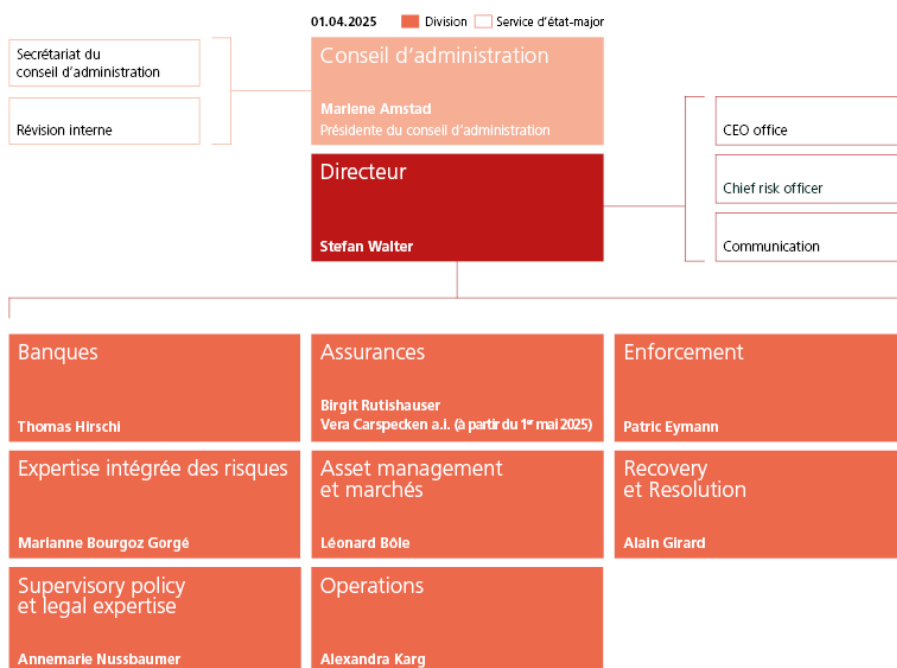
Dans le prolongement de cette refonte structurelle, l’expertise en matière de *policy* sera centralisée au sein du domaine Supervisory policy et legal

expertise (GB-S), tandis que tous les aspects clés de la numérisation seront réunis au sein de la division Operations (GB-O). Par ailleurs, la FINMA se dote d'un Chief risk officer dont la mission sera de coordonner et d'optimiser de manière centralisée la gestion des risques des différentes divisions.

Ces mesures visent une mise en œuvre plus approfondie et efficace de la surveillance dans les secteurs de la banque, de l'assurance et de l'asset management.

Indépendamment du lancement de la nouvelle structure organisationnelle, Birgit Rutishauser, membre de la direction, adjointe du directeur et cheffe de la division Assurances, a décidé de quitter la FINMA. Vera Carspecken prendra la direction par intérim de la division Assurances à partir du 1^{er} mai 2025 (voir communiqué de presse séparé du 1^{er} avril 2025).

La nouvelle organisation de la FINMA se présentera comme suit à compter du 1^{er} avril 2025.



Stefan Walter, directeur de la FINMA, déclare : « Cette nouvelle structure soutient notre ambition de déployer une surveillance préventive, avec un impact maximal sur les assujettis et de continuer à surveiller les établissements en fonction des risques et de manière proportionnée. À cet égard, nous pouvons nous appuyer sur nos forces : le professionnalisme, l'expertise et la motivation. Une identité intégrée, une surveillance approfondie et directe de même qu'une organisation efficace sont les facteurs clés de notre réussite. »

Marlene Amstad, présidente du conseil d'administration, précise par ailleurs : « Ces mesures nous permettent de répondre aux enjeux qu'une autorité de surveillance intégrée comme la FINMA devra affronter à l'avenir.

Il s'agit non seulement de nouvelles réalités sur la place bancaire, mais aussi et surtout de défis pour l'ensemble de la place financière suisse, comme les risques non financiers et les questions de comportement commercial comme le blanchiment d'argent ou la cybercriminalité. »

La nouvelle structure organisationnelle entre officiellement en vigueur le 1^{er} avril 2025.